

BROCANTE du JEUDI de l'ASCENSION

G.A.F.

Impasse de la Bonneterie

25140 FRAMBOUHANS

Groupe d'Animation de Frambouhans

gaf.frambouhans@laposte.net

03.81.68.62.25.

06.76.13.88.23.

**PROFESSIONNEL
AUTO-ENTREPRENEUR**

1

et
VIDE-GRENIERS
du
jeudi 29 mai 2025

à
FRAMBOUHANS
(Parkings extérieurs - autour de l'église)

BULLETIN D'INSCRIPTION

Je, Soussigné, NOM : _____ Prénoms : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Localité : _____

Date de naissance : _____ à _____

(*) Remplir toutes les cases
et joindre une copie du RC
ou RM ainsi que celle de la
Carte Nationale d'Identité.

Inscrit au REGISTRE DU COMMERCE (*) en date du _____ n° _____

Inscrit au REGISTRE DES MÉTIERS (*) en date du _____ n° _____

SIREN n° _____

CARTE d'IDENTITÉ (*) en date du _____ n° _____

RAISON SOCIALE : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Localité : _____

Principaux articles proposés à la
vente : _____

Téléphone Fixe : _____ Téléphone portable : _____

Fax : _____

E.mail (Courriel) : _____ @ _____

s'inscrit à la **BROCANTE** se déroulant à **FRAMBOUHANS** (Parkings extérieurs uniquement)

et organisée le

jeudi 29 mai 2025

par le **GAF** (Groupe d'Animation de Frambouhans) - association loi 1901-

et **déclare** être en conformité avec la réglementation des "VENTES AU DEBALLAGE" actuellement en vigueur

notamment la loi 96-603 du 5 juillet 1996 et l'article 7 du décret 96-1097 du 16 décembre 1996

et s'engage à appliquer les dispositions qui découlent des décrets d'application de la loi de 2005.

Tarif des emplacements mis à disposition :

Cette année (2024) aucune place disponible en salle - aucune table fournie - aucun stand-abri fourni

EXTÉRIEUR (non abrité) le mètre linéaire **2,50 €**

HORAIRES

Mise en place : dès 6 heures

Ouverture : 8 heures

Fermeture : 18 heures (heure de ré-emballage)

L'Organisateur se réserve le droit de modifier les horaires

VÉHICULE

La présence sur place d'un
véhicule vous contraint à
arriver avant sept heures

OUI

NON

Veillez
cocher la case
ci-contre

FRAIS FIXES y compris : **3 mètres** à l'extérieur sans abri

16 € 00

EMPLACEMENT

EXTÉRIEUR :

le mètre linéaire supplémentaire

2,50 € x

>

>

=

REPAS :

(hors boissons)

12 € x

=

L'inscription ainsi que le repas ne sont
ni remboursables ni reportables

Règlement par chèque au nom du GAF et
impérativement joint à l'inscription

Total :

Il est recommandé de
s'inscrire avant le

mercredi 14 mai 2025

à _____ le **2025**

signature :

Vous vous engagez à ne pas "ré-emballer" avant 18 heures